

Charte Environnementale

MARIN RESPONSABLE

Pour préserver la biodiversité du littoral de Locmariaquer

LES EAUX NOIRES & EAUX GRISES

Les rejets polluants sont vidangés à la station de pompage du port équipé le plus proche (Port du Crouesty ou de la Trinité sur Mer).

Si j'ai une cuve à eaux noires :

J'utilise la **station de pompage** du port équipé le plus proche.

Si je n'en n'ai pas :

J'installe un **toilette chimique** ou j'utilise **des sanitaires à terre**.

A bord, j'utilise des produits d'entretien et des savons **naturels** et **biodégradables** si je n'ai pas de cuve à eaux grises.



LES AIRES DE CARENAGE

Le **carénage** s'effectue sur une aire traitée.

Le **carénage** à la marée constitue une source de **pollution**. Les particules d'antifouling dispersées dans l'eau ont un impact durable sur la faune et la flore marine. J'utilise donc une aire de carénage propre et j'utilise des produits appropriés. Je prends rendez-vous auprès du port équipé le plus proche pour réserver une place à terre.



LES DECHETS

Je trie et je dépose à terre.

Je ramène mes déchets de navigation à terre triés à terre.

Je ne jette pas mes mégots ni à terre ni en mer.

Je ramasse les déjections de mon animal de compagnie.

J'évite de déposer mes déchets sur les îles, je les ramène sur le continent.



LES REJETS MOTEURS

Station carburant et station de pompage

Le bidonnage à flot n'étant pas autorisé, j'utilise la station carburant du port équipé le plus proche. Pour éviter tout rejet de carburant ou d'huile, je ne remplis pas totalement mon réservoir, je ne bidonne pas et je ne vidange pas mes eaux de fond de cale dans le milieu naturel.



Je prends soin de notre territoire...